

Pépinière d'Entreprises
ZA les plantes bonjour
21260 SELONGEY
Tel : 03.80.85.50.60 Fax : 03.80.75.72.72

Mail : vcuche@clubentreprendre21.fr
www.clubentreprendre21.fr

Lundi 28 avril 2008

Compte- rendu

31 personnes, membres du Club Entreprendre et de L'union commerciale d'Is sur Tille ont été accueillies sur le site du CEA de Valduc.

Le programme de l'après midi :

*Visite de cellules d'une unité de recyclage du plutonium,
Présentation du service de surveillance de l'environnement,
Présentation générale du CEA et du centre de Valduc par Yves Juguet, Directeur Adjoint,
Cocktail.*

Les membres du Club Entreprendre remercient la Direction du Centre de Valduc, de l'intérêt qui a été porté à leur demande, remercient les personnes qui les ont guidés au cours de cet après midi, de leur disponibilité.

Présentation du CEA

Le Commissariat à l'Energie Atomique a été créé en 1945 par le Général de Gaulle. Il est placé sous la tutelle du ministère délégué à la recherche, du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ainsi que du ministère de la défense.

Le CEA compte 15 mille salariés répartis sur 10 sites, dont 4 relèvent de la Direction des Applications militaires. Il développe 4 pôles de compétences :

- La recherche
- La recherche technologique
- La défense (4,5 mille salariés)
- Le nucléaire

Le centre de Valduc

Créé en 1957, le site de Valduc appartient au pôle Défense et relève, donc, de la Direction des Applications Militaires.

Il dispose d'un site de 730 Ha dont 180 Ha sont occupés par des installations techniques. 17 installations nucléaires sont recensées sur le site.

970 agents CEA et 300 personnes appartenant à des entreprises extérieures y sont employés.

Le Cea est un acteur économique primordial, puisqu'il est le 1^{er} employeur industriel de Côte d'Or. Sur 93 millions de dépenses engagées, 30 millions ont été réalisées en faveur des entreprises de Côte d'Or, dont 11% en faveur d'entreprises du Pays Seine et Tilles. Le Cea est également un acteur scientifique. Partenaire de facultés, il est également co-fondateur du Pôle Nucléaire de Bourgogne, à l'origine d'un projet de création d'une école internationale de formation de haut niveau, à destination des ingénieurs et cadres internationaux de l'industrie nucléaire.

Le déroulement de l'après midi

L'unité de recyclage du Pu :

Les participants ont été accueillis et conduits au bâtiment qui abrite l'unité de recyclage du Plutonium. Après avoir revêtu blouses, sur-bottes et s'être munis d'un masque, ils ont été conduits en zone contrôlée dans plusieurs cellules où se trouvent des boîtes à gants. A l'intérieur de ces boîtes à gants sont réalisés les divers procédés intervenant dans le recyclage du plutonium, issu des armes en fin de vie.

Les participants ont été surpris de découvrir un univers de travail méconnu, dans des conditions de travail très particulières liées à des contraintes d'accès au lieu de travail, de confinement, de précaution, de contrôle et de sécurité importantes.

Le Service de Protection contre les Rayonnements :

Nous avons par la suite été accueillis au service de Protection contre les Rayonnements, dont une des activités est la "surveillance de l'environnement".

Ce service assure, entre autre, la surveillance, permanente, de l'environnement (eau, air, sol, végétaux), ce qui représente plus de 30 000 analyses par an.

Il assure également le contrôle des rejets notamment des gaz tritiés.

Cette surveillance est assurée sous le contrôle du DSND.

La surveillance est effectuée par le biais de différents organes ou stations de contrôle, d'organes de comptage et d'une antenne météo, disposés à l'intérieur du site mais également autour du site sur le périmètre de danger (2 km du site) et le périmètre d'alerte (6 km du site).

Dans le cadre de la protection de l'environnement, le centre de Valduc a obtenu la certification ISO 14001 en s'engageant dans une démarche de prévention et d'amélioration dans la gestion de ses déchets et rejets.

Par ailleurs, les pouvoirs publics, via l'autorité de sûreté nucléaire, élabore la réglementation et contrôle sa mise en application.

Un contrôle permanent de la sûreté des installations est assuré.

A l'issue de cette présentation du service "protection de l'environnement", les participants ont été reçus par Monsieur Yves JUGUET, directeur adjoint du centre qui nous a présenté le CEA, en général d'une part, et le centre de Valduc d'autre part.

Pour finir, les membres ont été invités à partager un cocktail dînatoire au restaurant du centre.

Bien cordialement,
Valérie